

# Honneur à ces jeunes catholiques ! – La cathédrale de Paris n'est ni une synagogue, ni un temple maçonnique.

Publié le 21 mars 2010  
2 minutes



Portail Sud de la cathédrale de Strasbourg

La cathédrale de Paris n'est ni une synagogue, ni un temple maçonnique.

Suresnes, le 21 mars 2010



Félicitons ces jeunes catholiques pour la foi et le courage qu'ils ont montrés en ce dimanche de la Passion.

Grâce à eux, **c'est le cardinal Vingt-Trois lui-même qui a été contraint de faire œuvre de justice en reléguant le rabbin à la sacristie.**

Mais est-il donc besoin de démontrer qu'**un rabbin ne doit pas prêcher à la cathédrale de Paris ?**

Quel pape, quel archevêque de Paris ou d'ailleurs de tous les siècles passés peut-on citer **pour justifier l'invitation qui a été faite à ce rabbin ?**

Que le Cardinal Vingt-Trois interroge tous les catholiques d'avant la réforme conciliaire ; qu'il pose la question à n'importe quel enfant ayant appris son catéchisme ; **il n'en trouvera aucun pour lui donner raison.** Unaniment, ils lui exprimeront leur réprobation indignée pour une telle invitation et **ils applaudiront à la profession de foi de ces jeunes gens.**

**La cathédrale de Paris n'est ni une synagogue, ni un temple maçonnique.** Elle existe pour qu'y soit professée la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ et non pour qu'y soit donnée la parole à ses contempteurs.

Elle est faite pour qu'y soient médités les mystères du rosaire et non pour que soient indignement rejetés sur le parvis ceux qui les prient.

**Abbé Régis de CACQUERAY** , Supérieur du District de France

**N.B. de LPL**

Les reproductions de haut de page représentent :

- A gauche, l'Église victorieuse et couronnée, tenant dans ses mains le calice et la bannière que surmonte la croix, considère avec assurance la Synagogue.
- A droite la Synagogue vaincue tient une lance brisée, détourne sa tête aux yeux bandés, expression de son refus de reconnaître dans le Christ le Messie attendu. Elle paraît laisser tomber les tables de la Loi, symbole de l'Ancien Testament dépassé.